

Le Belsimilien

Avril 2016

Village natal de
Barthélémy de Laffemas



Instant nature

Le frelon asiatique est arrivé

En novembre, nous avons découvert des frelons sur Beausemlant et Saint-Uze. En décembre un chasseur a repéré un nid à Ponsas. Compte tenu de l'observation du comportement du frelon asiatique, on peut s'attendre pour 2016 à trouver des nids sur les communes environnantes et des frelons sur les ruches.

Les apiculteurs demandent aux habitants de redoubler de vigilance pour repérer les nids. Il est important de les signaler pour mettre en place un plan de lutte. Pour cela, il faut s'intéresser aux insectes qui volent dans votre entourage, les identifier, capturer les suspects, les photographier et les montrer à votre référent: M. Jean-Pierre Couix. Il faut aussi inspecter vos bâtiments pour les nids primaires, les grands arbres sachant que 70% des nids sont à plus de 10m de haut.



Commune sans phyto à partir de 2017

En 2017, la loi interdira aux communes d'utiliser des désherbants et autres produits chimiques. Nous devons nous y préparer.

D'ores et déjà, des formations sont assurées pour les employés.

En absence de produits phytosanitaires, plusieurs techniques sont connues :

- Désherbage manuel (binage, griffage). Cela implique plus de main d'œuvre.
- Désherbage mécanique (brossage, balayage)
- Désherbage thermique
- Paillage des massifs
- Mise en place de plantes couvrantes

La tonte sur les bords des routes sera moins fréquente. Il sera pratiqué un fauchage raisonné.

Les habitants devront accepter la présence d'« herbes folles » dans les espaces publics et participer à l'entretien des abords de leur propriété.

Participez à une réunion publique le mardi 17 mai à 18h à la salle des fêtes de Châteauneuf de Galaure sur le thème « Réduire l'utilisation des pesticides – Tous concernés pour améliorer la qualité des eaux ».

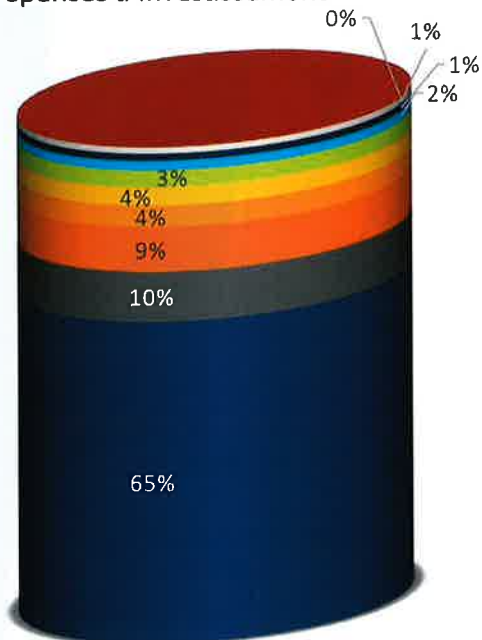


A découvrir

- Instant nature
- Budget 2016
- Vie municipale
- Porte de DrômArdèche
- Agenda
- Nos associations en action
- Ca s'est passé à Beausemlant!

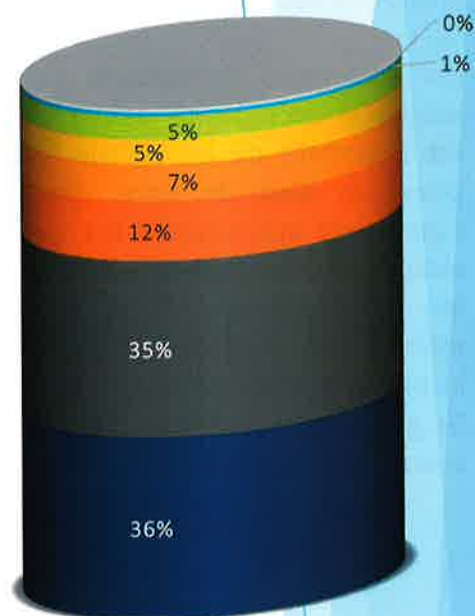
Budget primitif 2016

Dépenses d'investissement



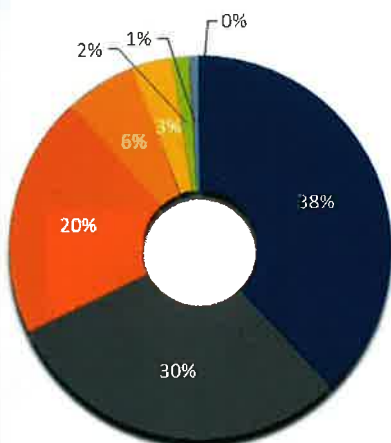
■ Ecritures d'ordre	1 020,00 €
■ Equipement Ecole	22 000,00 €
■ Dépenses imprévues	25 000,00 €
■ Documents d'urbanisme et frais d'études	32 300,00 €
■ Réseaux	60 000,00 €
■ Emprunts et cautions	64 930,00 €
■ Voirie	75 300,00 €
■ Salle des Fêtes / Maison des associations	154 083,00 €
■ Prévions d'investissement	176 216,00 €
■ Cantine	1120 500,00 €

Recettes d'investissement



■ Taxe d'aménagement	8 000,00 €
■ Ecritures d'ordre	12 371,00 €
■ Subvention Communauté de Communes	80 000,00 €
■ Subvention Etat	84 750,00 €
■ FCTVA	126 000,00 €
■ Subvention Département	201 648,00 €
■ Résultat reporté	600 771,43
■ Excédent de fonctionnement	617 808,57 €

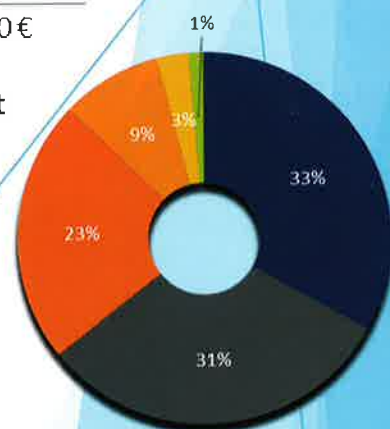
Dépenses de fonctionnement



■ Autres charges exceptionnelles	564 221,75 €
■ Charges à caractère général	443 158,00 €
■ Charges de personnel	301 390,00 €
■ Autres charges de gestion courante	90 964,00 €
■ Dépenses imprévues	50 000,00 €
■ Intérêts des emprunts	20 510,00 €
■ Opérations d'ordre	11 351,00 €
■ Atténuation de produits	2 000,00 €

Recettes de fonctionnement

■ Résultat reporté	492 082,75 €
■ Impôts et taxes	462 288,00 €
■ Dotation communauté de communes	339 861,00 €
■ Dotations de l'Etat	129 515,00 €
■ Produits des services	41 207,00 €
■ Divers	18 641,00 €



Vie Municipale

Conseils municipaux du 29 février et 11 avril

- Assainissement de la Blache (avant-projet et étude)
- Vote du budget communal (voir page 2)
- Les taux d'imposition des taxes directes locales (habitation et foncière) en 2016 seront les mêmes qu'en 2015. Ces taux n'ont pas subi d'augmentation depuis 2013.

La mairie a fait l'acquisition d'une remorque de 4.5t pour le tracteur d'un montant de 8 000€; elle permettra l'entretien des chemins.

Plan Local d'Urbanisme : l'équipe municipale travaille sur l'élaboration du règlement.

Travaux

Cantine / garderie

Avancée de la cantine/garderie: démarrage du second œuvre pour la partie cantine depuis fin mars.

Parmi les noms proposés par les enfants de l'école, le conseil municipal a validé Ecole Arc-en-Ciel.



Elagage de l'entrée du stade des Bruyères par les employés communaux.

Aménagements



L'ancien Vival est en cours d'aménagement pour accueillir une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles). Elle accueillera les enfants en semaine mais aussi pendant les vacances scolaires, les samedis matins dans la limite de 8 enfants. Ouverture prévue en septembre 2016.

Horaires du secrétariat de la mairie : Le mercredi de 8h 30 à 13h et les lundis et vendredis de 14h à 18h

Rencontre avec M. le Maire et les Adjointes: merci de prendre rendez-vous auprès de la mairie

Curage du Merdarioux

Coût total pour la commune: 11 236.40€.



Informations

Voyages scolaires

Classe découverte sur le thème de l'astronomie des CM1-CM2 de M. Vincent Pelloux-Prayer: Buis-les-Baronnies du 17 au 20 mai.

Projet Cirque pour les classes petite, moyenne et grande section et CP, tous les mardis d'Avril à juin. Séance d'1h15 – DauphiCirque de Beausembiant.

Plateforme d'inscription en ligne TAP, cantine et garderie

Depuis la rentrée des vacances de printemps, les parents doivent inscrire obligatoirement, par le biais d'internet, leurs enfants pour les TAP inter-communaux.

Un ordinateur est mis à la disposition des parents en cas de nécessité à la mairie.

Ce portail électronique permettra l'inscription et le paiement de la cantine, de la garderie et des TAP communaux à partir de juin 2016.

Nous vous rappelons que l'inscription pour la cantine doit se faire au plus tard le mardi avant 10h pour la semaine suivante. Ce nouveau système ne permettra aucune souplesse, les enfants non-inscrits seront donc refusés (art. 3 du règlement de la cantine).

Nos commerces

Nous avons le regret d'apprendre la disparition brutale de M. Pascal Basset, notre fromager. Toutes nos condoléances à son épouse, qui poursuit son activité tous les dimanches sur le marché.

Bienvenue:

- A Mme Virginie Morel Quoy qui a ouvert une boutique de bijoux, épicerie fine et décoration, place Barthélémy de Laffemas.
- A Mme Betty Mechain qui propose: location de vaisselle, décoration de table et de salle. La Vaisselière est joignable au 07.82.51.18.78.

Porte de DrômArdèche

o Echangeur autoroutier: l'enquête de faisabilité avec Vinci est lancée.

o La CCPDA finance à 100% le logiciel d'inscription en ligne pour les TAP, cantine et garderie. La mairie conseille vivement aux parents de se rendre sur le portail e-famille du site web de la CCPDA afin de ne pas oublier d'inscrire leur(s) enfant(s) aux TAP intercommunaux pour les prochaines sessions, ou d'avoir le réflexe 15 jours avant chaque vacances scolaires de procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s). *Si votre enfant n'est pas inscrit, il ne pourra pas participer aux activités proposées par la Communauté de Communes car le nombre d'intervenants est déterminé en fonction du nombre d'enfants inscrits.*

Carton rouge

- o Stationnement gênant sur la voie publique et sur trottoir: les personnes en infraction sont susceptibles de recevoir une amende.
- o La cabine téléphonique a été accidentée; rappelons que celle-ci est encore utilisée.

Idées Sorties

- o *Samedi 30 avril*
Pétanque des conscrits
- o *Samedi 30 avril*
Stage de Zumba du Sou des Ecoles
- o *Dimanche 1 mai*
Marche du Comité des Fêtes
- o *Dimanche 1 mai*
Tournoi familial de l'ESND (Albon)
- o *Dimanche 22 mai*
Vide grenier de Rallye Passion
- o *Dimanche 5 juin*
Classes en 6
- o *Mercredi 15 juin*
Ardéchoise
- o *Samedi 18 juin*
Fête de la musique du Comité des Fêtes
- o *Dimanche 19 juin*
Journée manœuvre et exposition Amicale
- o *Samedi 25 juin*
Fête de l'école
- o *Vendredi 8 juillet*
Pique nique du Rayon d'Or

Il était une fois Beausemblant

Il était une fois l'histoire de trois communes : Laveyron, Beausemblant et Molard...

- o Il y a bientôt 2 siècles...on parlait déjà de se regrouper. Premier projet :
- o Le 25 mars 1830 : Le préfet demande aux 3 communes de Laveyron, Molard et Beausemblant de délibérer sur les avantages et les inconvénients qui pourraient résulter de la réunion de ces trois communes.
- o Le 15 avril 1830 : Avis favorable de la commune du Molard: le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Cheval, adjoint (maire décédé)... considérant que plusieurs propriétaires du Molard possèdent, à Beausemblant, des propriétés et ne donnent aucun inconvénient, a unanimement délibéré qu'elle soit réunie à Beausemblant.
- o Le 17 avril 1830 : Avis défavorable de Laveyron (le registre de la délibération n'a pas été retrouvé).
- o Le 24 avril 1830 : Avis favorable du conseil municipal de Beausemblant, réuni sous la présidence de M. Collet, maire et des conseillers présents : Vinay, Caty, Faverge, Bonneton, Buisson, Gathion, Rosier, Collet, Lepine.
« Il a été délibéré et décidé à l'unanimité que la réunion des communes de Laveyron et du Molard à Beausemblant apporterait des avantages, soit lorsqu'il s'agirait de s'imposer aux réparations à faire à notre église commune, soit encore parce que ces communes réunies pourraient avoir un secrétaire instruit dont elles ont toujours manqué jusqu'à présent... »
- o Le 7 juillet 1830 : le conseil municipal du Molard revient sur sa position et émet, sur cette même affaire, un avis défavorable.
- o Le projet est mis en sommeil.

La suite dans le prochain Belsimilien !

Ces faits historiques sont extraits du document réalisé par Mme Jeannine Destailleur.

Nos associations en action

Classes en 6

La fête des classes en 6 Beausemblant-Laveyron a été fixée au Dimanche 5 Juin. Défilé dans le village accompagné des musiciens de la Boressoise suivi d'un apéritif où tous les villageois et famille des "classards" seront les bienvenus. A l'issue de l'apéritif, les inscrits se réuniront autour d'un bon repas avec animation assurée par une sono.

Renseignements et inscriptions auprès de votre responsable, du Président M. Patrick BERGANZONI: 06.24.66.07.36. Des bulletins ont été distribués, inscription jusqu'au 30 Avril. N'hésitez pas, venez nous rejoindre pour passer une agréable journée.



Comité des fêtes

Randonnée du 1° mai: départ et inscription à partir de 8h à la salle des fêtes. 3 parcours (7, 14 et 24 km). Rappel: pour les parcours de 14 et 24 km, les inscriptions seront closes à 11h30.

Conscrits 2018

La classe 2018 a élu son bureau: Président : Mandel Bosc - Vice-président : Mathieu Dumas - Trésorier : Guillaume Carruel – Secrétaire : Maxime Besset.

Ardéchoise

Pour la 8° année consécutive, l'équipe des bénévoles va organiser le passage de l'Ardéchoise verte le mercredi 15 juin. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, veuillez contacter le secrétariat de mairie (04.75.03.13.64).

Tennis Club de Beausemblant

Fin des championnats séniors par équipes pour le TCB, les Dames Seniors terminent 3e et maintiennent leur place en 1° division pour la saison prochaine.

Les Hommes Seniors 1 et 3 préservent leur place en 1° et 3° division, alors que les équipes 2 et 4 devront redescendre en division inférieure (2e et 4e division).

Les jeunes Théo Delhomme et Jolan Verplancke s'inclinent en 1/2 finale du championnat 13/14ans, après un beau parcours dans leur division. Félicitations, c'est de bonne augure pour la saison prochaine.

Le tournoi régional adultes du club débute le 29 avril; les finales auront lieu le 28 mai. Un mois de compétition et de matchs, pour une manifestation qui a rassemblé l'année dernière plus de 300 joueurs(ses), et reste un évènement majeur pour le Tennis Club.

La Boressoise

La Boressoise présente un nouveau spectacle musical surréaliste nommé "Alice?" en collaboration avec Thierry NADALINI et la danse de Saint-Vallier. Le spectacle sera donné le dimanche 22 mai à 15h30 à la salle des fêtes d'Albon. Dès 14 heures, le public sera reçu et plongé dans le monde des Merveilles en compagnie de la Bibliothèque d'Albon, Thierry Nadalini et de bien étranges personnages... L'entrée est de 10€ pour les adultes et 6€ pour les enfants de 4 à 12 ans.

Dans le cadre du théâtre de verdure de Laveyron, les "Musicales sur Rhône" reviennent avec un programme très varié le 11 juin de 13h30 à minuit. Buffet, buvette.

Renseignements au 04 75 31 80 57.



Ca s'est passé à Beausemblant!

Carnaval
du Sou des Ecoles



Commémoration du 19 mars



400 joueurs à la pétanque des Bruyères



Les Baladins des Eoliennes
en représentation



Après-midi bugnes au Rayon d'Or



Le stage de Pâques de
l'ESND

Carnet

Naissances:

PALISSE Emilien - PEREIRA Lina -
BOSC Pierre - VANTIELCKE Enzo -
DESCORME Ewen

Décès:

DEL REY Jean-Baptiste - COLLET
Michelle née THILLIER

La municipalité dispose de garages à vendre ou à louer.
Contacter le secrétariat de la mairie au 04 75 03 13 64.

Suivez l'actualité de Beausemblant sur www.beausemblant.fr

M. René Buisson, une de nos personnes ressource historique, est décédé en Février.